



COMMUNIQUE DE PRESSE

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

LE PROGRAMME LEADER 2021-2027 EN CONSTRUCTION

Accompagner le développement en fonction des besoins de territoire

La Collectivité Territoriale de Guyane lance un appel à projets à destination des Groupes d'Action Locale (GAL) répartis sur le territoire. L'objectif est de les accompagner pour la construction leur stratégie de développement local.

Le Fonds européen Agricole pour le Développement Rural (**FEADER**) **Guyane** s'élèvera pour la période **2023-2027 à 85 millions d'euros**, soit une dotation en augmentation de 16,5%, dont **10,5 millions d'euros seront consacrés au programme LEADER**. En augmentant l'enveloppe consacrée au développement de l'économie rurale, la CTG accentue encore sa politique de ré-équilibre territorial et renouvelle son contrat de confiance avec les acteurs locaux, au plus près des porteurs de projets. Cela permettrait en outre de mettre en avant les décisions que nous prenons en faveur des territoires et répondre ainsi aux critiques qui nous sont notamment faites par les présidents de GAL.

Le LEADER repose sur 7 principes fondamentaux :

1. Une approche territoriale basée sur une **zone infra-régionale**
2. Une stratégie de **développement local** intégrée
3. Une approche ascendante : la stratégie de développement est élaborée par les acteurs locaux, au regard des **besoins et du potentiel de développement spécifiques au territoire**
4. Un **partenariat public-privé** pour élaborer et piloter la stratégie de développement local
5. Une **innovation** dans le contexte local
6. Une **coopération** entre territoires
7. Une **mise en réseau** des acteurs et des territoires

Afin d'accompagner les GAL, le Pôle Affaires Européennes de la CTG met en place une réunion d'information :

Mardi 20 décembre 2022

de 10h à 12h30

au Pôle Affaires Européennes

– Hôtel Territorial de Suzini Bâtiment C – Cayenne

Pour plus d'informations : 0594 27 59 50 - fonds-europeens@ctguyane.fr